ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

arts martiaux

Question écrite n° 103545

Texte de la question

Mme Stéphanie Pernod Beaudon appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, chargé des sports, sur les révélations parues dans la presse concernant les signalements de malversations présumées perpétrées au sein de la Fédération française de karaté et disciplines associées (FFKDA) et d'abus de pouvoir de son président en exercice. Il est fait mention de trois plaintes pénales pour abus de confiance actuellement instruites par le parquet de Nanterre. La gestion financière de la Fédération est montrée du doigt avec un redressement fiscal de 134 000 euros en 2014 portant en majeure partie sur l'organisation des championnats du monde de karaté à Paris alors même que, pour cette compétition internationale, la FFKDA a perçu des fonds publics à hauteur de 900 000 euros environ. La FFKDA a également subi un redressement URSSAF de 198 407 euros portant notamment sur la sécurité lors de compétitions sportives mais aussi sur des avantages en nature non déclarés (un logement de 5 pièces mis à disposition du président) ainsi que des assiettes forfaitaires appliquées à des personnes non éligibles qui concernent des dirigeants de la FFKDA en exercice. Ces agissements paraissent suffisamment graves pour que M. le secrétaire d'État ait pris la décision, à juste titre, de diligenter une inspection extraordinaire contre la fédération et son président. À ces faits déjà préoccupants vient s'ajouter la démission de Mme Corinne Navarro, directrice technique nationale, qui a fait état dans une dépêche AFP d'un contexte politique très pesant, d'absence de concurrence dans le processus électoral de la FFKDA, de soumission et de conflits dans le secteur du haut niveau. Curieusement, la démission de Mme Corinne Navarro fait suite à celle de son prédécesseur, Patrick Rosso, en poste de juillet 2013 à juillet 2015. Les départs des cadres de la Fédération sont très préoccupants alors même que le karaté sera présent aux Jeux Olympiques de Tokyo en 2020 en tant que nouvelle discipline. Bien qu'annoncé pour la mi-décembre 2016, le rapport de l'Inspection générale de la jeunesse et des sports n'a pas été publié sur le site internet du ministère. Aussi, certains intervenants du karaté craignent que ce rapport n'ait été étouffé. La situation ne saurait perdurer d'autant que des procédures disciplinaires semblent diligentées au sein de la FFKDA dans le but de museler de simples contradicteurs. Au regard de ces informations, il est indispensable que toute la lumière soit faite sur la situation de la Fédération française de karaté et des disciplines associées. Par conséquent, elle souhaiterait connaître quelle intervention est envisagée par le Gouvernement pour assurer un fonctionnement démocratique au sein de la FFKDA, ainsi qu'une totale transparence financière. Elle lui serait reconnaissante de lui faire parvenir une copie intégrale du rapport de l'Inspection générale de la jeunesse et des sports diligenté par ses soins.

Données clés

Auteur : Mme Stéphanie Pernod Beaudon
Circonscription : Ain (3e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 103545
Rubrique : Sports
Ministère interrogé : Sports
Ministère attributaire : Sports

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE103545

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 21 mars 2017, page 2300
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)